

N°17

Décembre
2022

L'ÉCHO DE
Veaugues



Le mot du Maire

Chers administrés,

L'année s'achève avec encore quelques perturbations sur la route de Sancerre, mais la fin des travaux du réseau d'assainissement approche.

De fortes précipitations n'ont pas simplifié le travail de l'entreprise Robineau. Les engins de chantier ont sillonné nos rues et contrarié vos trajets, j'en suis conscient. Pour autant, le maître d'œuvre a pris toutes les précautions pour que la gêne soit la plus limitée possible et je remercie les riverains pour leur patience.

Le prochain projet de la commune qui concerne la construction de la nouvelle station d'épuration devrait moins impacter votre quotidien.



La vie associative a repris son cours normal cet été, permettant ainsi de retrouver des moments de partage et de convivialité.

Dans le cadre scolaire, tous les élèves demi-pensionnaires du RPI utilisent à nouveau, depuis la rentrée, le service de restauration sur le site de l'ESAT.

Notre campagne partagée entre massif forestier, vignes et plaine est vraiment majestueuse. Quel dommage qu'en 2022 nous retrouvions encore, au hasard des chemins, des sacs d'ordures ménagères, de papiers plastiques, de débris de chantier, et j'en passe ... Nos agents ont d'autres missions que de nettoyer ces incivilités !

Je profite de ce « coup de gueule » pour rappeler également que nos chemins ne sont en aucun cas des pistes pour y pratiquer l'auto-cross ou autres rodéos.

Ceci étant dit, je tiens à remercier Denis Thirot qui, à l'aide de son télescopique a grandement participé à l'évacuation des gravats et autres dépôts dans les chemins.

Je vous souhaite bonne lecture de ce nouveau numéro de *L'Écho de Veaugues*, qui vous informe des temps forts de ce semestre.

Je me réjouis de vous retrouver pour la cérémonie des vœux de l'équipe municipale le :

Samedi 7 janvier à 18h00 à la Salle des Fêtes.

Tous les habitants de la commune sont conviés à ce moment d'échange et de convivialité.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite de passer de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Je reste à votre service et à votre écoute.

Votre Maire,
Jean-Yves PELÉ

Sommaire

Le mot du Maire	2
Vie municipale.....	4
L'école	4
Patrimoine de la commune.....	5
Entretien de la commune en 2022	5
Bâtiments communaux	5
Forêt et environnement.....	5
De nouvelles entreprises à Veaugues : de la Provence au Berry !.....	5
Ça s'est passé dans notre commune.....	6
Fabrique à brac organisé par l'ESAT	6
Cérémonies officielles	6
Recensement	7
Activité danse à Veaugues !	8
À l'attention des enfants et des anciens	8
À vos agendas !.....	8
Ages & Vie à Veaugues : ouverture hiver 2023.....	9
L'eau et l'assainissement.....	10
Comptes Eau & Assainissement 2021	10
Extension des réseaux d'assainissement.....	11
Avancée des travaux.....	11
Raccordement au réseau d'assainissement.....	11
Elargissons notre horizon	12
SMICTREM : Extension des consignes de tri	12
France Services Mobiles	12
État civil.....	13
Revenons à nos racines	14
Adresses utiles	15

ERRATUM

Malgré tout le soin apporté à la rédaction de notre bulletin municipal, quelques erreurs se sont glissées dans le numéro précédent de juillet 2022.

Le lien de la boutique en ligne « *Au fil de Veaugues* » n'était pas valide. Vous pouvez la trouver sur <https://www.aufildeveaugues.fr>.

Les adresses utiles, en dernière page, ont été actualisées.

Crédits photos : Valérie Thomas (pages 4, 6, 7, 8 et 11), Marie Lumale (page 5 et 13), Gilbert Fouquet (page 6), Ludivine Giraldo (couverture, page 6), Ornithomedia.com (page 13), Mike Lane / Emi Fotolia (page 14), Keith Wilson (page 14).

Vie municipale

L'école

Après un été caniculaire, les enseignants ont fait leur rentrée le mardi 30 août et leurs élèves le jeudi 1er septembre 2022. Comme l'an passé, une rentrée échelonnée a été organisée seulement pour les élèves de Petite Section de maternelle (Accueil des Petits le matin et des Moyens l'après-midi).



Petite Section



Moyenne Section



Grande Section - CP

- **À Veaugues**, Valérie THOMAS, la Directrice de l'école, et sa collègue Aurélie CHÈNE ont accueilli 39 élèves répartis ainsi :
 - 21 élèves dans la classe de Petite et Moyenne Sections,
 - 18 élèves dans la classe de Grande Section et Cours Préparatoire. Un dix-neuvième élève est venu compléter l'effectif des Grandes Sections à la rentrée des vacances de la Toussaint.
- **À Jalognes**, Estelle FOUCHER a admis 21 élèves dans sa classe de CE1 et CE2.
- **À Vinon**, Ulric BONNET a accueilli, quant à lui, 16 élèves dans sa classe de CM1 et CM2.

Le RPI Veaugues~Vinson~Jalognes~Gardefort compte un effectif total de 77 élèves dont 34 sont originaires de notre commune.

Les activités extra scolaires dans le cadre de l'U.S.E.P. (Union Sportive à l'Ecole Primaire) ont repris le 21 octobre dernier avec la randonnée à Saint-Satur. D'autres activités vont jalonner toute l'année scolaire 2022-2023 pour les 3 cycles :

- Activités pour jouer et rouler pour le Cycle I,
- Jeux traditionnels, Tournoi d'échecs, Journée multi-sports et Run & bike pour le Cycle II,
- Laser-run, Tournoi d'échecs, VTT / Sports nouveaux, Triathlon et Course d'orientation pour le Cycle III.

Les élèves de l'école de Veaugues se sont rendus au Verger des Chaumes à Précy le jeudi 6 octobre et ont cueilli 200 kilogrammes de pommes de variétés différentes.

Enfin, La Semaine du Goût est revenue du 10 au 16 octobre 2022 pour sa 33^{ème} édition avec pour thème « Vivre le Goût ». Les fruits à coque déclinés sous plusieurs saveurs, des pommes de terre coupées en frites cuites à la vapeur accompagnées de fromage blanc au chèvre frais, des fruits d'automne (pommes, poires et figues) consommés frais ou en jus préparés par les enfants et enfin un plateau de fromages et son pain aux céréales réalisé lui aussi en classe ont fait la joie de tous les gourmands !

Sur la période 2, les élèves de GS-CP, CE et CM participeront à l'exposition FRMJC (Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture) à Sancerre sur le thème « À travers le corps ».

Patrimoine de la commune

Entretien de la commune en 2022

- **Éclairage public** : les horloges défectueuses dans le bourg vont être remplacées fin novembre.
- L'ancienne **aire de jeux**, devenue dangereuse, a été retirée au mois de septembre dernier. Elle est en cours de remplacement par une nouvelle installation aux normes. Un banc sera ajouté pour les accompagnants des enfants.

Bâtiments communaux

L'entreprise Bodet, qui assure par ailleurs l'entretien des cloches de l'église, a été choisie par le conseil municipal du 26 septembre dernier pour retirer les dépouilles de pigeons dans le **clocher de l'église**. Un nettoyage et une désinfection vont ensuite être réalisés, ainsi que la pose d'un grillage adapté pour empêcher les oiseaux de revenir dans le clocher. Le coût de cette intervention s'élève à 5 456 € HT.

Forêt et environnement

L'état de l'assiette des coupes 2023 et leur mode de commercialisation ont été approuvés lors du conseil municipal du 17 mai 2022. Les bois d'affouage, houppiers, taillis et arbres de qualité chauffage seront délivrés sur pied. Mme Christelle Desieaux et MM. Dominique Joulin et Jean-Yves Pelé ont été désignés garants de la bonne exploitation des bois.

De la Provence au Berry !

L'histoire de Bastien et Marie, deux amoureux de la nature !

Nous sommes arrivés d'Avignon où nous avons vécu 5 ans dans un petit village au milieu des odeurs de lavande et de romarin, pour nous installer complètement par hasard dans le village de Veaugues en février 2020. C'est une décision que nous avons prise à la suite du décès du papa de Bastien : Marc Raczynski était jardinier et vivait non loin de Veaugues. Bastien est originaire de la région et moi du Pays Basque. C'est d'ailleurs pour ça que je demande toujours des « chocolatinas » à la boulangère. Nous avons donc pu louer une maison (la seule en location dans la région à l'époque) et avons eu la chance de profiter d'un jardin pendant le confinement. Amoureux de la nature, nos années en Provence ont inspiré nos vies professionnelles d'aujourd'hui.

Bastien est jardinier-paysagiste sur la région et moi photographe designer, je me déplace partout en France. Nous avons cette envie et ce projet de nous réaliser par nous-mêmes afin de travailler en parfaite harmonie avec nos convictions. Chaque jour, nous essayons d'inspirer nos clients, de les orienter vers ce qu'il y a de plus naturel possible, que ce soit pour un projet d'aménagement paysager ou lors d'une séance photo en pleine nature. Bastien travaille sans produits phytosanitaires et je n'utilise aucun superflu, privilégie la lumière naturelle et hors d'un studio. Nous avons une vision de la vie simple, authentique et respectueuse. Nous sommes devenus propriétaires d'une maison ancienne sur Veaugues en Juin dernier pour concrétiser un projet que nous avons déjà en Provence : l'ouverture d'une maison d'hôtes. Mais avant de réaliser notre souhait, nous avons encore beaucoup de travaux !

Nous sommes fiers de notre parcours et d'avoir la chance d'accomplir nos rêves avec cette force que nous avons de nous pousser l'un comme l'autre toujours plus haut. En partant de rien et avec de l'envie, nous pouvons faire de nos vies une merveilleuse aventure ! Croyez toujours en vos rêves !



Ça s'est passé dans notre commune

Fabrique à brac organisé par l'ESAT



Le Foyer d'hébergement Emmanuelle a proposé le Vendredi 14 octobre dernier FABRIQUE à BRAC avec différents ateliers. Les élèves du RPI Veaugues~Vion~Jalognes~Gardefort ainsi que des habitants de la commune ont pu assister à une Projection sur la Semaine du goût réalisée par les résidents, participer à des jeux et admirer une démonstration et initiation de hip hop.



Cérémonies officielles

Les festivités du 14 juillet se sont déroulées sous un ciel radieux, nous permettant d'admirer le défilé des pompiers dans les rues du bourg, avant d'assister au dépôt de gerbe au monument aux morts puis de partager le verre de l'amitié sur la place. La place s'est également animée en fin d'après-midi pour la traditionnelle fromagée et, bien sûr, le soir, avec la retraite aux flambeaux, suivie d'un feu d'artifices et le bal organisé par les pompiers.



La météo était également au rendez-vous pour la **cérémonie du 11 novembre** et le dépôt de gerbe au monument aux morts a été suivi d'un verre de l'amitié partagé à la salle des fêtes.



Recensement

Cette année, la commune de Veaugues réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

L'équipe est composée des agents communaux :

Administratrice



Céline Dagonneau

Administratrice adjointe



Alexandra Lamy

Agents recenseurs



Franck Velluet



Emmanuel Malbé

Comment ça se passe ? Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un des deux agents recenseurs, recrutés par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Contactez le secrétariat de la Mairie de Veaugues au 02 48 79 24 20 ou à mairie.veaugues@wanadoo.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ? Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune (plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !). Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Ils permettent également de définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, ainsi que d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter Mme DAGONNEAU Céline au 02 48 79 24 20.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Activité danse à Veaugues !

L'association Festi'Veaugues a été sollicitée pour mettre en place des cours de danse sur la commune.

C'est chose faite depuis le 10 octobre dernier. Les séances ont lieu un lundi sur deux. Gérard GODON anime les séances avec son accordéon en dirigeant les pas des danseurs. Il propose tout type de danse à deux ou en collectif en transmettant sa passion dans une ambiance conviviale.

Il est toujours possible de rejoindre le cours. N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai.

Renseignements auprès d'Agnès au 06.21.32.71.34.



À l'attention des enfants et des anciens

Monsieur le maire et ses adjoints ont décidé de programmer à nouveau les manifestations de la commune pour la fin de l'année.

Aussi, l'Arbre de Noël aura lieu le **Samedi 17 décembre** prochain à la Salle des Fêtes. Les 54 enfants de la commune âgés de 1 mois à 10 ans pourront assister à un spectacle suivi d'un goûter. Le Père Noël offrira un cadeau personnalisé choisi à la boutique *Sancerre'lipopette* située à Sancerre.



Les anciens, âgés de 70 printemps, ont eu la possibilité de choisir selon 2 formules. Soit ils se régaleront autour d'un bon repas préparé par le nouveau Chef du restaurant de l'ESAT le **Mercredi 14 décembre** à la Salle des Fêtes, soit ils se verront offrir à domicile une corbeille garnie choisie au magasin *Couleurs & Saveurs* de Sancerre ainsi qu'au *Panier Sympa* de Veaugues. Pour ceux qui résident à l'EHPAD, une attention particulière leur sera adressée.

À vos agendas !

Mercredi 14 décembre 2022

Repas de Noël des anciens, à la salle des fêtes.

Samedi 17 décembre 2022

Arbre de Noël, à 15h, à la salle des fêtes.

Samedi 7 janvier 2023

Vœux du Maire, à 18h, à la salle des fêtes.

Du 19 janvier au 18 février 2023

Recensement de la commune.

Ages & Vie à Veaugues : ouverture hiver 2023



*Vivre bien entouré,
dans un vrai chez soi !*

Ages & Vie est née en 2008 d'une conviction forte : « nous devrions tous pouvoir choisir librement la façon dont on souhaite vieillir ». Depuis, Ages & Vie développe partout en France sa réponse aux besoins des personnes en perte d'autonomie (GIR2-3-4) : des domiciles partagés ouverts sur l'extérieur proposant un cadre de vie le plus normal possible. Après l'apparition du coronavirus, nous sommes plus que jamais convaincus que ce dispositif mêlant architecture bienveillante et organisation à taille humaine (seulement 8 chambres par colocation) est un choix optimum ; une solution qui protège sans isoler.

Ages & Vie à VEAUGUES

La colocation est au cœur du dispositif Ages & Vie : à VEAUGUES dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, bénéficient d'un accompagnement avec une présence 24h/24. Ages & Vie a construit 28 route de Montigny 18300 VEAUGUES, deux maisons d'environ 380 m² qui sont louées en colocations meublées à 16 personnes âgées.



Les colocations Ages & Vie de VEAUGUES sont de « vraies maisons », avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace partagé (environ 80 m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privatifs (environ 30 m²) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).

Nous constatons un reste à charge national moyen d'environ 1800 € MENSUELS tout compris (aides déduites : APA, Crédits d'Impôts, et Allocation Logement). Ce reste à charge comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne. Ce montant est toujours calculé au cas par cas, en fonction des situations personnelles.

Six emplois pérennes et non délocalisables créés

L'équipe d'auxiliaires de vie dont certain(e)s habitent à l'étage avec leurs familles s'occupe de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, de la préparation et de la prise des repas, du ménage, de l'entretien du linge, des animations et de la vie sociale... Dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent seront invités par les auxiliaires de vie à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

Dans un contexte d'évolution de la demande aussi bien quantitativement (arrivée en dépendance de papy-boomers) que qualitativement (refus du tout EHPAD), le dispositif d'habitat inclusif Ages & vie est une 3^{ème} voie entre le domicile classique et l'établissement. Il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : « être chez soi », dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).

Pour toute demande de renseignement :

0 801 07 08 09

Service & appel
gratuits

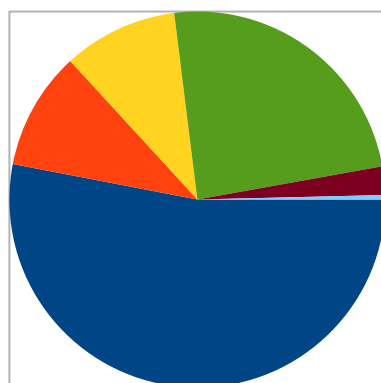
contact@agesetvie.com - www.agesetvie.com

L'eau et l'assainissement

Comptes Eau & Assainissement 2021

Budget de fonctionnement – Dépenses

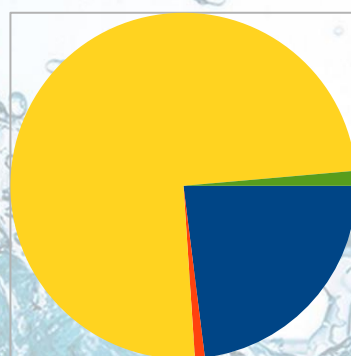
	€	%
Charges à caractère général	68 038,82	53
Charges de personnel	13 028,99	10
Atténuations de produits	1 263,4	10
Opérations d'ordres de transfert entre section	30 979	24
Créances éteintes	3 139,89	2,5
Charges exceptionnelles	492,63	0,5
Total	128 313,33	100



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordres de transfert entre section
- Créances éteintes

Budget de fonctionnement – Recettes

	€	%
Résultats d'exploitation reporté	47 692,03	23
Opérations d'ordres de transfert entre section	1 904,37	1
Vente de produits, prestation de services	154 664,94	75
Autres produits de gestion courantes	2 877,44	1
Total	207 138,78	100



- Résultats d'exploitation reporté
- Opérations d'ordres de transfert entre section
- Vente de produits, prestation de services
- Autres produits de gestion courantes

Extension des réseaux d'assainissement

Avancée des travaux



La première réunion de chantier a eu lieu le 25 mai. L'entreprise ROBINEAU, principal acteur des travaux, a commencé courant juin. Les travaux ont commencé par la rue des Jonquilles, se sont poursuivis sur la deuxième partie de la route de Sancerre pour revenir sur la route de Vinon puis sur la route de Crézancy et le chemin de Montauban pour se terminer sur la première partie de la route de Sancerre.



Les travaux pour l'entreprise ROBINEAU se sont achevés début novembre avec la pose de l'enrobé.

Les travaux vont se poursuivre pour l'entreprise SAUR avec la pose d'un poste de relevage à l'angle de la rue des Jonquilles et la route de Sancerre d'ici la fin de l'année.

Nous remercions les usagers de la route et surtout les riverains pour leur patience face aux désagréments causés par les travaux et les pluies abondantes.

Raccordement au réseau d'assainissement

Vous êtes quelques-uns à vous poser des questions sur le raccordement au réseau d'assainissement collectif (plus familièrement appelé « tout à l'égout »), nous allons essayer de vous éclairer.

Le raccordement est-il obligatoire ?

Selon les articles L1331-1 à L1331-16 du Code de la santé publique, L.2224-7 à L.2224-12 et R.2224-6 à R.2224-22 du Code général des collectivités territoriales, L.214-1 et suivants du Code de l'environnement, le raccordement au réseau d'assainissement est obligatoire lorsque les réseaux d'égouts sont établis sous la voie publique et que les habitations concernées ont accès à cette voie publique soit directement, soit par l'intermédiaire de voies privées ou de servitudes de passages.

Si votre habitation répond à ces deux conditions, alors elle doit être raccordée au réseau communal d'assainissement.

Qui paie le raccordement au tout à l'égout ?

Le propriétaire a la charge de tous les travaux nécessaires pour conduire les eaux usées au réseau public et pour la mise hors service de son ancienne fosse septique.

Quel délai pour le raccordement au réseau d'assainissement ?

Vous avez 2 ans pour raccorder un bâtiment existant. Ce délai débute à partir de la mise en service du réseau public : soit jusqu'en **2026**, du fait de la construction de la nouvelle station d'épuration qui devrait se terminer en 2024.

Que se passe-t-il en cas de non-respect de l'obligation de raccordement ?

La commune peut mettre en demeure le propriétaire et procéder d'office aux travaux indispensables au raccordement, les frais engagés seront à la charge de l'intéressé. Des pénalités sont également prévues puisque le propriétaire sera astreint au paiement d'une somme au moins égale à la redevance qu'il aurait payé au service public d'assainissement si son habitation avait été raccordé au réseau.

La municipalité a-t-elle prévu la possibilité de faire un regroupement pour la réalisation des travaux de raccordement ?

La municipalité n'a pas souhaité prévoir cela, car chaque propriétaire doit pouvoir choisir le délai de réalisation des travaux qui lui incombe. Néanmoins, vous pouvez vous regrouper entre propriétaires voisins, en choisissant ensemble la date et l'entrepreneur pour la réalisation des travaux de raccordement ce qui permettrait de baisser les prix.

Elargissons notre horizon

SMICTREM : Extension des consignes de tri

A partir du 1er Janvier 2023
Extension des Consignes de Tri !

Le Smictrem de Léré Sancerre Vailly s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et papiers. Avec l'ouverture prochaine, à Bourges, du centre de Tri Berry Nivernais des collectes sélectives, et l'innovation dans les filières de recyclage, le tri devient plus simple !

NOUVEAU! #C'est un emballage ? Dorénavant...
Qu'il soit en plastique, en papier, en carton, en métal, il va dans la colonne jaune !

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT

il se dépose en vrac, sans l'imbriquer
inutile de le laver, il suffit de bien le vider
les bouteilles, cartonnets et briques alimentaires peuvent être : aplaties dans le sens de la longueur

A partir de la **Mi-décembre 2022**, distribution aux habitants d'un kit comprenant :

- » 1 Bac noir pour les ordures ménagères **par foyer***
(* Uniquement pour les foyers sans bac collectif)
- » Un courrier d'information
- » Un "Guide du tri" et un "Mémo tri"
- » Sacs de pré tri

IMPORTANT

Suivez-nous!
Retrouvez toutes nos actualités sur nos réseaux sociaux !

Ordures ménagères En sac fermé

A jeter dans le bac noir

SMICTREM Léré Sancerre Vailly - 11 place des tilleuls - 18240 BOULLERET - 02 48 54 09 31 - secretariat@smictrem.fr

France Services Mobiles

La camionnette France Services Mobiles et ses agentes, Séverine FLEURY et Virginie CADETE, seront à la **mairie de Veaugues**, entre **9h et 12h**, les **20/01, 17/02, 17/03, 14/04, 12/05, 09/06 et 07/07** prochains. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter France Services Mobiles par téléphone aux **06 77 50 73 59** ou **02 48 54 74 34** et par mail : franceservices@comcompsv.fr

État civil



Naissances

- Giulia THUBIERES le 28 janvier
- Alice THÉVENIN le 27 avril
- Bastien GIGOT le 28 avril
- Célia BESSEMOULIN le 31 mai
- Ezyo LACHAUMETTE le 11 août

Mariages

- Angélique BRUNEAU & Willy PANCARTE le 6 août
- Océane DUGUÉ & Adrien VIEIRA VARGES le 10 septembre

PACS

- Christelle DESIEAUX & Mickaël BOUVIER le 30 novembre 2021
- Marie LUMALE & Bastien RACZYNSKI le 9 mars 2022



Décès

- Christian LÉOTY le 29 janvier (70 ans)
- Jean-Jacques GODON le 11 mars (71 ans)
- Michelle TOKARSKI née STYBEL le 11 avril (94 ans)
- Suzanne RAFFESTIN née TABORDET le 3 juin (95 ans)
- Christiane PERRIN née DION le 20 juin (79 ans)
- Aude-Line GRAVELEAU le 8 juillet (32 ans)
- Jean-Marc DUHOUX le 5 octobre (61 ans)
- Chantal LENGLET née LAURENT le 20 octobre (78 ans)

Revenons à nos racines

Pour les soirées d'hiver qui s'annoncent, voici un peu de lecture : un conte tiré du *Grand Livre des Contes et Légendes du Berry*, par Paul-Louis Fonrojat.



La Légende du Rossignol

Ou pourquoi le rossignol aime chanter la nuit.

C'était aux premiers âges du monde, peu de temps après l'apparition des êtres vivants. Il n'y avait, alors, que très peu d'animaux sur la terre. Et ils n'avaient tous qu'un seul œil. Parmi eux vivaient le rossignol et l'orvet, ce petit reptile que l'on confond trop souvent avec la vipère, qui, lui, ne fait de mal à personne. On le trouve dans les fissures des vieux murs, sous les pierres ou les broussailles. C'est un animal qui aime les endroits humides.

Un jour, le rossignol fut invité à une noce. On ne sait plus exactement de quelle noce il s'agissait. La légende ne le dit pas, mais peu importe.

Le rossignol était désireux de se faire remarquer. Il voulait qu'on admirât sa voix. Il se rapprocha de l'orvet et lui dit :

« Mon cher ami, je suis invité à la noce, et comme il y aura du beau monde, je veux faire honneur à la cérémonie...

– Mais ta voix enchantera toute l'assistance, répondit l'orvet.

– Sans doute, cher ami, mais tous les invités seront-ils amateurs de chansons ? ... Il y aura bal après le repas, et c'est là surtout que je voudrais faire sensation. Il y aura le bouvreuil au jabot écarlate, le chardonneret au bec rosé encadré de vermillon, aux ailes pailletées d'or, la fauvette coiffée de noir, que sais-je encore ? ... Mon habit roux et terne ne se distinguera guère dans cette foule élégante... Il faut pourtant que je me distingue de quelque façon... Tiens, par exemple, si tu voulais me prêter ton œil – que sans faute je te rapporterai le lendemain – si tu voulais me rendre ce grand service, eh bien, je t'en serais infiniment reconnaissant. »

L'orvet, bon cœur plein de générosité, accéda à la demande de son ami. Celui-ci, le seul être qui eût alors deux yeux, grâce à la complaisance de l'orvet, eut tellement de succès, qu'il ne put jamais se résoudre à restituer l'œil emprunté. Dès lors, le pauvre orvet, victime de sa bonté, aveugle depuis cette époque reculée, voua une rancune tenace au rossignol, et sa seule obsession fut de reprendre le bien précieux qui lui fut si malhonnêtement enlevé. Mais le rossignol à la voix mélodieuse se méfie toujours et ne dort plus depuis des siècles, craignant de se laisser dépouiller à son tour. Redoutant d'être surpris pendant son sommeil, pour ne pas s'endormir, il égrène pendant des nuits entières ses sérénades aux étoiles.

Edouard Jouin

Adresses utiles

Secrétariat de la Mairie

Horaires d'ouverture au public :

- ☎ : 02 48 79 24 20
- lundi, mardi, mercredi, jeudi & vendredi de 08h45 à 12h15
 - samedi de 10h15 à 11h45
- « www.veaugues.fr »

Site internet de la commune :

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

- ☎ : 02 48 79 26 21 (dans les locaux de la Mairie)
- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 09h30 à 12h30
 - samedi de 09h30 à 12h00

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

- ☎ : 02 48 79 23 29
- mardi de 17h00 à 18h30
 - vendredi de 10h00 à 12h00

Bibliothèque annexe de Veaugues en Mairie de Vinon

Horaires d'ouverture :

mardi & vendredi de 17h00 à 18h00

Dr Barbouche

☎ : 02 48 79 27 16

Pharmacie La Valgicienne

Un message précisant la pharmacie de garde est affiché à l'entrée de la pharmacie de Veaugues ainsi que sur son répondeur téléphonique

Pharmacie de garde la plus proche :

Horaires d'ouverture :

- ☎ Renseignements au 3237 (service payant)
- lundi, mardi, mercredi, jeudi & vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
 - samedi de 09h00 à 12h30

Déchetterie de Vinon

(<https://horaires-dechetteries.fr/nord-ouest/centre/cher-item/vinon>)

Horaires d'ouverture d'hiver :

(01 novembre 2020 au 31 mars 2021)

Horaires d'ouverture d'été :

(01 mars 2021 au 31 octobre 2021)

- ☎ : 02 48 79 25 71
- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 13h30 à 17h30
 - mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 - samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 - lundi, mardi, jeudi & vendredi de 14h00 à 18h00
 - mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 - samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Collecte des ordures ménagères :

Collecte des bacs de tri sélectif :

Mardi matin à partir de 06h00
Jeudi matin

Numéros utiles

Cabinet médical :

- Infirmières
- Ostéopathe : Solène MECHIN
- Podologue : Romane MILLOT
- Sage-femme : Aurélie GRANJON
- Psychologue : Claire CAILLERET
- Protection Maternelle & Infantile (PMI)

- ☎ : 06 08 70 67 46
☎ : 06 75 45 56 67
☎ : 02 48 78 00 00
☎ : 06 32 55 12 65
☎ : 07 89 88 56 24
☎ : 02 48 55 82 05

Assistants maternelles :

- Madame GODELU Delphine
- Madame HAVOT Emmanuelle
- Madame GIGOT Emilie

- ☎ : 02 48 79 24 68 ou 06 83 43 57 94
☎ : 02 48 79 27 57 ou 09 53 96 14 64
☎ : 06 73 50 62 86

